

Certificat

En date du **25 septembre 2025** le Bourgmestre a accordé l'autorisation de bâtir pour la construction ci-dessous conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Autorisation de bâtir 2025/074

Genre de la construction Construction d'un atelier et d'un hall de stockage
Localisation de la construction

Section Lieu-dit Parcelle cadastrale

F de Binsfeld Auf dem Boetzen 449/6638

Nom et adresse du
permissionnaire
25 Elwenterstrooss
9946 Binsfeld
Luxembourg
Rinnen Constructions générales sàrl
Monsieur Bob Rinnen
25 Elwenterstrooss
9946 Binsfeld
Luxembourg

Nom et adresse de l'architecte
Madame Lavinia Aquilani
4 Rue Albert Simon
5316 Contern
Luxembourg

N° de l'autorisation
gouvernementale
est inscrit au tableau des architectes exerçant à titre
d'indépendant au Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro
IP/11429

Le présent certificat est délivré conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain. Les plans afférents, pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et l'affectation de l'immeuble, peuvent être inspectés au secrétariat communal pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.

Le délai de recours devant les juridictions administratives court à compter de la date de délivrance du présent certificat. (→ article 37, dernier alinéa)

Weiswampach, le

09 OCT. 2025

Le Bourgmestre.



Ce certificat est à afficher aux abords du chantier d'une manière accessible et lisible pour le public.